

Budget 2015 : pas d'augmentation des impôts locaux...

Finances locales

Alors que le budget de Montreuil est amputé de 12,5 millions d'euros par le gouvernement, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les impôts locaux pour combler le manque. Dans ce contexte financier handicapant, la municipalité a décidé d'orienter ses dépenses pour remplir ses engagements en matière de service public et de développement de la ville. Par ailleurs, le maire Patrice Bessac a obtenu que la communauté d'agglomération Est Ensemble n'augmente pas les prélèvements. Demande confirmée par son président, Gérard Cosme, dans les colonnes du *Parisien* du 18 février 2015. Dossier réalisé par Marc Deger

LE BUDGET PRIMITIF 2015 DE MONTREUIL

Investissement

77 997 514 €

Fonctionnement

179 121 759 €

Total

257 119 273 €

3 AUGMENTATIONS DEPUIS 2003

2003

TH	15%
TFb	18,1%
TFnb	27,9%

2004

TH	15,5%
TFb	18,8%
TFnb	28,9%

2005

TH	16,5%
TFb	19,9%
TFnb	30,7%

2010

TH	17,8%
TFb	22,3%
TFnb	33,1%

2015

TH	17,8%
TFb	22,3%
TFnb	33,1%

TH • Taxe d'habitation
 TFb • Taxe foncière sur les propriétés bâties
 TFnb • Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Le public était venu nombreux pour ce conseil municipal extraordinaire du 16 février qui allait voter le budget de la ville pour l'année. Cet « acte citoyen fort » est le signe, selon le maire Patrice Bessac, que « les Montreuillois veulent savoir, comprendre et participer » à la prise de décisions qui les concernent.

Le premier budget de la nouvelle majorité municipale a été préparé dans un contexte économique national très tendu. Dans le cadre de son plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros, le gouvernement a en effet annoncé une réduction de dotations aux collectivités territoriales de 11 milliards d'ici à 2017, venant s'ajouter à la baisse de 1,5 milliard déjà votée en 2014. Ce coup de massue représente, pour Montreuil, un manque de 12,5 millions d'euros de 2014 à 2017. L'impact pour le budget 2015 sera de 3,7 millions d'euros auquel il convient d'ajouter quelque 600 000 euros de réductions de diverses autres dotations de l'État (compensations fiscales, dotation de péréquation, etc.),

soit une perte totale de ressources de 4,3 millions pour la ville. Sans parler de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui va exiger 2,1 millions d'euros de dépenses supplémentaires. Bref, le budget de Montreuil a perdu 6,4 millions d'euros.

Pas de double peine

Pour compenser et assurer un service public de qualité aux habitants de la ville, la majorité municipale aurait pu faire le choix d'augmenter les impôts locaux. Entre 2001 et 2014, ceux-ci ont été relevés quatre fois à Montreuil. Mais telle n'a pas été sa décision. Elle n'a pas voulu infliger une double peine aux Montreuillois qui subissent déjà l'augmentation du coût de la vie. D'ailleurs, pour la première fois dans les annales budgétaires de Montreuil, les taux des impôts locaux - taxe d'habitation et taxe foncière - ont été entérinés par le conseil municipal avant le vote sur le budget primitif. Ils ont été gelés à leur même niveau qu'en 2014.

Une fois le recours à la fiscalité abandonné pour compenser les manquements de l'État, deux

autres leviers - l'ajustement de la masse salariale et la réduction de la capacité d'autofinancement - auraient pu être actionnés pour trouver des marges de manœuvre. Mais ces deux possibilités n'ont pas été utilisées non plus. Car, dans sa lettre de cadrage budgétaire aux services, le maire Patrice Bessac avait demandé, en juillet, le maintien au même niveau des rémunérations du personnel et la préservation de la capacité d'autofinancement autour de 12 millions d'euros, qui contribue à financer les dépenses d'investissements nécessaires au développement de la ville. Pour une ville de 100 000 habitants, un crédit d'investissement d'au moins 30 millions d'euros serait un strict nécessaire, quand, normalement, on devrait dépenser 40 à 45 millions d'euros.

Dépenses socialement utiles

Restait donc, comme variable d'ajustement, la redéfinition du périmètre des politiques publiques menées par la municipalité, avec un objectif d'une diminution de 10 % de toutes les dépenses de fonctionnement autres que la masse salariale et les intérêts de la dette. Du coup,

il a fallu regarder de près l'utilité de chaque euro dépensé pour sauver certains investissements, notamment ceux destinés aux écoles. De faire en sorte « que chaque euro dépensé soit un euro socialement indispensable », a rappelé le maire. Trois plans-avenir : éducation-jeunesse, espace public et sport.

Enfin, le budget de la Ville soumis au vote du conseil municipal extraordinaire fait ressortir une diminution seulement de 5,5 % des dépenses de fonctionnement, avec une hausse de 3,3 % de la masse salariale (du fait des augmentations indiciaires et l'impact des rythmes scolaires), tout en fixant le niveau des dépenses réelles d'investissement à 36,8 millions d'euros. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 179,1 millions pour un niveau de dépenses de 168,1 millions, soit un excédent - c'est-à-dire une capacité d'autofinancement - de 11 millions. Un budget « économe, sincère et équilibré », a conclu Patrice Bessac. ●

12,5 MILLIONS D'EUROS, CELA CORRESPOND À...

12,5 millions d'euros, c'est l'équivalent du coût de construction de deux gymnases (hors foncier). Mais c'est aussi le coût net de fonctionnement des centres de loisirs, ou bien encore l'ensemble des crédits nécessaires aux espaces publics des deux plans de rénovation urbaine et sociale réunis - Bel-Air et La Noue - d'ici 2020...



... L'enfance, le sport pour tous et la propreté prioritaires

Éducation

L'école, l'avenir des enfants de Montreuil : la priorité des priorités

Consciente que de bonnes conditions d'apprentissage - non seulement du savoir mais aussi des valeurs de la République - sont aussi importantes pour les enfants que pour les parents, la municipalité a placé l'éducation en haut de ses priorités budgétaires. Alors que les crédits de fonctionnement sont globale-

ment en baisse pour équilibrer le budget, le soutien aux projets pédagogiques des enseignants et des parents ne connaîtra pas de restrictions en 2015. 5,7 millions d'euros seront consacrés à l'école, dont 2,5 millions dédiés à la rénovation des établissements scolaires. Montreuil dispose d'une offre éducative importante (bibliothèque, théâ-

tre, cinéma, conservatoire, équipements sportifs...). De fait, tous les secteurs de la ville - culture, sport, santé, espaces publics... - intègrent l'enfant dans leurs projets. Les accueils de loisirs, par exemple, devraient devenir, à côté de l'école, une source d'éducation. Pour donner à l'enfant l'envie de faire corps avec les autres, de vivre ensemble. Les



© VÉRONIQUE GUILLEN

accueils de loisirs ont ainsi toute leur force dans le système éducatif local. Enfin, l'action en direction des plus démunis est également primordiale : une attention particulière sera appor-

tée à la restauration collective pour permettre à tous les enfants de bien manger à midi. Aujourd'hui, 64% des enfants utilisent les services de la restauration collective à Montreuil. ●

Espace public

Un espace public propre, rénové, sécurisé

Pour revitaliser le vivre-ensemble à Montreuil et faire reculer le repli sur soi ainsi que le communautarisme, la majorité municipale consacre en 2015 près du tiers des crédits d'investissement pour l'espace public.

L'accent sera mis en premier lieu sur l'amélioration du cadre de vie des Montreuillois, le jour comme la nuit. Pour étendre progressivement le cœur de la ville de la Croix-de-Chavaux vers la mairie, les rues Victor-Hugo et 18-Août deviendront semi-piétonnes, avec l'objectif de créer un espace public apaisé de la Croix-de-Chavaux jusqu'à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. Aussi, les trottoirs de la rue de Paris seront élargis pas à pas en supprimant les tournants à gauche depuis Paris vers la Croix-de-Chavaux.

Autre axe : la rénovation de l'éclairage public vieillissant et obsolète par endroits. Un espace public bien éclairé, c'est davantage de sécurité et de tranquillité. De plus, avec un matériel moderne et écologique, la ville maîtrisera sa facture énergétique. L'année 2015 verra la réalisation des études préalables nécessaires à ce projet d'envergure.

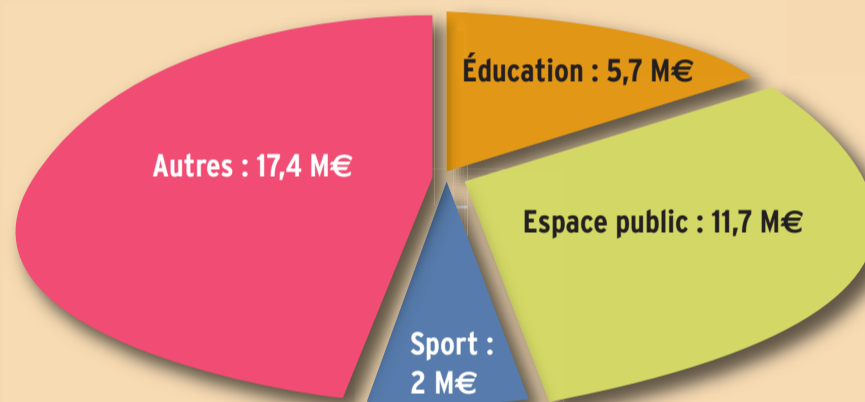
Enfin, deux grands chantiers d'aménagement urbain sont au programme. L'espace public de La Noue sera modifié de fond en comble. Afin de désenclaver ce quartier, une voie piétonne sera créée entre le parc

des Guilands et l'avenue de la Résistance ainsi qu'un axe de circulation voiture nord-sud. 2 millions d'euros sont prévus en 2015 pour ce projet. Second grand chantier, la poursuite de la rénovation urbaine dans le quartier de Bel-Air - Grands-Pêchers avec l'aménagement de la rue Anatole-France et la création d'une place pour donner « un cœur » à ce quartier, avec une enveloppe de 1,2 million d'euros pour 2015. ●



© DR

BUDGET TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN 2015 : 36,8 M€



Les crédits destinés aux trois priorités de la municipalité représentent plus de 50 % du budget réel des investissements, sachant que ceux consacrés au sport, en phase d'études en 2015, vont monter en charge les années suivantes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Sport

20 millions pour le sport pour tous

Réserver l'une des priorités du budget au sport coule de source dans une ville où les moins de 30 ans représentent plus de 40 % de la population. Montreuil compte près d'une centaine d'associations sportives qui rassemblent quelque 12 000 licenciés, soit près de 12 % de la population, dans une quarantaine de disciplines différentes. Mais son patrimoine sportif, riche d'une soixantaine de sites, est marqué çà et là par l'usure. La municipalité a donc accordé près de 20 millions d'euros au sport durant la mandature pour rénover les équipements vieillissants : 2 millions dès 2015, avec des crédits qui monteront en charge les années suivantes au fur et à mesure de l'avancement

des travaux. Pour dresser la liste des rénovations prioritaires, le maire Patrice Bessac a réuni en novembre les présidents des clubs. Deux critères de choix ont été retenus : équilibre entre les quartiers et équilibre entre les disciplines sportives, tout en veillant à l'équité entre équipements couverts et ceux en extérieur. ●

Équipements prioritaires sélectionnés

- ✕ Piste d'athlétisme (Grands-Pêchers)
- ✕ Terrain synthétique stade Robert-Legros
- ✕ Terrain synthétique stade des Guilands
- ✕ Gymnase René-Doriant
- ✕ Gymnase Jean-Moulin
- ✕ Stand de tir
- ✕ Centre sportif Arthur-Ashe
- ✕ Maison des arts martiaux
- ✕ Vestiaires stade Robert-Barran



© GILLES DELBOS